



V1.0 - 19/03/24

Admission

Prérequis

- Avoir 18 ans avant la fin de l'année civile 2024
- Être titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou titre équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du « rugby à XV » datant de moins de 1 an à la date d'entrée en formation
- Justifier de la pratique du rugby à XV pendant 1 saison sportive OU justifier expérience animation en rugby à XV de 80h minimum

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil

Contenu de la formation

Enseignement professionnel

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV

UC4 : Mobiliser les techniques du rugby à XV pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage



Missions en entreprise

- Participation au fonctionnement de la structure
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du rugby à XV
- Conduite des actions d'éveil, d'initiation, de découverte d'apprentissage, du rugby à XV
- Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de rugby à XV



Objectifs de la formation

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV
- mobiliser les techniques de la mention rugby à XV pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage



Validation de la formation

Cette formation est validée par la certification du **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "éducateur sportif" mention "rugby à XV"**, de niveau 4.



Type de contrat et conditions d'accès

Durée	1 an
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	<p>Ce diplôme atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif.</p> <p>Les lieux d'exercice d'activités sont divers et variés : association, club sportif, entreprise, collectivité territoriale, établissement accueillant des personnes âgées... Les publics : des mineurs, des adultes, des personnes âgées... Poursuite du diplôme : DEJEPS (niveau BAC+2) ou DESJEPS (niveau BAC+3)</p> <p>https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36249/</p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">- Avoir 18 ans avant la fin de l'année civile 2024- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou titre équivalent- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du « rugby à XV » datant de moins de 1 an à la date d'entrée en formation-Justifier de la pratique du rugby à XV pendant 1 saison sportive OU justifier expérience animation en rugby à XV de 80h minimum
Prérequis du Contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none">- 16 à 25 ans révolus- A partir de 26 ans :<ul style="list-style-type: none">o Demandeurs d'emploi de 26 ans et pluso Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	8376 € / an Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter

Nom du certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date d'enregistrement de la certification : ----